

# Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole

C'est le seul BTS généraliste agricole. Il permet aux élèves d'acquérir de solides compétences en agronomie (conduite de productions végétales ou animales, maîtrise de l'eau, etc.) et leur apprend à gérer les aspects techniques, économiques, juridiques et financiers d'une exploitation.

- Selon la nature de son exploitation et sa localisation, **l'agriculteur ou l'agricultrice** a la responsabilité d'un ou plusieurs types d'élevage ou de culture. Des activités connexes peuvent s'y ajouter : transformation des produits agricoles, activités de services (prestation d'accueil et de séjour à la ferme, etc.). Il ou elle réalise des choix techniques et financiers pour optimiser sa production. C'est avant tout un chef ou une cheffe d'entreprise.

- **Le conseiller ou la conseillère agricole** apporte un conseil personnalisé aux agriculteurs ou agricultrices. Son activité l'amène à établir des diagnostics technico-économiques. Son rôle : analyser les contextes locaux, nationaux et internationaux ainsi que les potentialités de l'environnement pour faire émerger, évoluer ou accompagner des projets dans l'exploitation qu'il ou elle conseille. Des cours de communication et de techniques d'expression sensibilisent les élèves aux techniques d'animation de groupe ou de projet.

## Débouchés

Les titulaires de ce BTS sont recherchés pour leurs capacités d'analyse et de diagnostic du fonctionnement de l'entreprise agricole. Les principaux débouchés sont :

- les exploitations agricoles, en tant que chef.fe d'entreprise ou salarié.e
- les organismes de collecte et approvisionnement (coopératives, SICA -société d'intérêt collectif agricole-, groupement d'agriculteurs, négociants)
- les organismes de développement agricole ou rural (chambre d'agriculture, syndicat, mairie ou regroupement de communes, SIVOM -syndicat intercommunal à vocation multiple-)
- les prestataires de services (centres de gestion, banques, assurances)
- le secteur public (service technique et économique des départements ou régions)

### Métiers accessibles :

- Agriculteur ou agricultrice
- Conseiller ou conseillère agricole
- Contrôleur ou contrôlease de performance
- Animateur ou animatrice de développement rural

## Accès à la formation

- Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole ;
- Bac pro conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole ;
- Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique ;
- Bac techno STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant : agronomie, alimentation, environnement, territoires ;
- Bac général S.

Les connaissances et compétences nécessaires pour réussir cette formation (« attendus » de Parcoursup) figurent sur la fiche BTSA correspondante du site [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) > Accès à la formation.

## Programme

Domaine et Module	Horaire global sur les 2 ans
- M11 - Projet de formation et professionnel	87h
<b>Ouverture sur le monde :</b>	87h
- M21 - Organisation économique, sociale et juridique	
- M22 - Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174h
- M23 - Langue vivante	116h
- M31 - EPS	87h
<b>DOMAINE PROFESSIONNEL</b>	
<b>Traitement des données et informatique :</b>	
- M41 - Traitement de données	72h30
- M42 - Technologies de l'information et du multimédia	43h30
<b>Prise en compte du contexte professionnel :</b>	
- M51 - Diversité des agricultures et politiques publiques	87h
- M52 - Agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial	43h30
<b>Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise :</b>	
- M53 - Gestion économique et financière de l'entreprise agricole	159h30
- M54 - Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole	72h30
- M55 - Entreprise agricole, produits agricoles et marchés	43h30
- M56 - Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement	29h
<b>Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité :</b>	
- M57 - Fonctionnement d'un agroécosystème	87h
- M58 - Conduite de systèmes biotechniques	232h
- M59 - Construire un système biotechnique innovant dans une perspective de durabilité :	58h
- M61 - Stage(s)	12 à 16 sem
Module d'initiative locale (MIL)	87h
Activités pluridisciplinaires	150h

L'obtention du BTSA équivaut à 120 crédits (ECTS). L'examen comporte deux groupes d'épreuves comptant chacun pour 50 % dans la délivrance du diplôme.

**1<sup>er</sup> groupe**, épreuves organisées en fin de formation :

- Expression française et culture socio-économique, coeff. 6 ;
- Epreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel (prend appui sur les stages en milieu professionnel), coeff. 12 ;

**2<sup>e</sup> groupe**, épreuves évaluées en cours de formation (CCF) :

- Communication, coeff. 3 ;
- Langue vivante, coeff.3 ;
- Traitement des données et informatique, coeff. 3 ;
- Savoir orienter l'activité agricole en fonction du contexte ; assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité ; stratégie de l'entreprise agricole en conciliant compétitivité et respect de l'environnement, coeff. 5 ;
- Construire et conduire un système biotechnique dans une perspective de durabilité, coeff. 4

- EPS, coeff. 3 (points > 10)

- MIL, coeff. 3 (points > 10)

## Descriptif des matières

**Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel :**

- **Prise en compte du contexte professionnel** : liens entre agricultures et territoires, évolutions et enjeux des politiques publiques, développement durable du territoire, les partenaires de l'entreprise agricole, etc.
- **Gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole** : problématiques d'achats et de ventes sur les marchés agricoles, diagnostics économiques de l'exploitation et outils de gestion prévisionnelle, ressources humaines, droit et fiscalité, etc.
- **Raisonnement une stratégie de l'entreprise agricole** : fonctionnement d'une exploitation agricole, diagnostics de performance globale, adaptation du système d'exploitation.
- **Conduite des systèmes biotechniques** : problématiques liées au fonctionnement des agroécosystèmes, interactions biophysiques, enjeux de production et de durabilité, les systèmes biotechniques (culture et élevage) et leurs complémentarités.
- **Construction d'un système biotechnique** : réalisation de projets, outils et méthodes.

**Le module d'initiative locale (MIL)** : mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, ou géographiques ; l'étude d'une production locale, etc.

**Le module d'accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)** doit aider le ou la candidate à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

## Stages (ne concerne pas les apprentis)

12 à 16 semaines de stages dont 10 prises sur la scolarité complètent la formation.

## Poursuites d'études

Bien que le BTSA soit conçu pour entrer sur le marché du travail, il peut donner lieu à une poursuite d'études :

- Second **BTSA** en un an

- **Certificat de spécialisation**. Exemple :

- Responsable technico-commercial en agrofouritures ou Responsable technico-commercial en agroéquipements, au CFPPA – UFA du Paraclet à Cottenchy

- **Licence professionnelle**. Exemples :

- Agronomie, agro écologie et développement durable, UFR des sciences de l'UPJV à Amiens  
- Management et développement économique des entreprises agricoles, IUT de Laon

- **Classe préparatoire scientifique** post BTS(A)-DUT au Lycée agricole du Paraclet, Cottenchy. Cette formation prépare en un an aux concours C des écoles d'ingénieurs en agronomie, comme AgroParisTech ou Agrocampus-Ouest (voir la liste des écoles sur [www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net)).

- **Ecole d'ingénieurs**, par exemple dans l'académie d'Amiens :

- UniLasalle campus de Beauvais. Après examen du dossier et entretien : entrée en 2<sup>e</sup> année pour les titulaires d'un BTSA.

**Poursuites d'études possibles dans l'académie d'Amiens : consultez nos guides post-bac ou bac+2 sur [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens).**

## Où se former dans l'académie d'Amiens ?

- **En lycée public :**

- Lycée agricole et viticole, Crézancy (02)

- **En apprentissage :**

- Lycée agricole privé Robert Schuman à Chauny (02), avec le CFA agricole de la chambre d'agriculture  
- CFPPA - UFA du Paraclet à Cottenchy (80)

- **En alternance sous statut scolaire :**

- MFR, Flixecourt (80)

## en savoir +

- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) et [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens)

**Consultez les documents de l'ONISEP :**

En ligne sur [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens) : Guides « Entrer dans le sup - Après le bac », « Après le bac pro », « Après un bac + 2 ».

Au CDI de votre établissement, au centre d'information et d'orientation (CIO) ou en vente sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) :

- Dossiers « Après le bac, le guide des études supérieures », « Les écoles d'ingénieurs », « Classes prépa », « Quels métiers demain ? » ; « Entreprendre »,
- Parcours « Les métiers de l'agriculture et de la forêt ».

**N'hésitez pas à rencontrer un ou une psychologue de l'Éducation nationale.**